

**Examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur de système d'exploitation « concepteur réalisateur d'application »**

Session 2008

**RAPPORT DU JURY**

Le jury était composé de 8 membres issus de la DGFIP, de la DPAEP, de la DGCCRF, de l'INSEE, du HFDS et de la DGDDI.

Sur 123 candidats inscrits à l'examen, 83 se sont présentés aux épreuves écrites.

**Evolution des résultats**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2008</b>
Candidats présents	276	152	85	91	93	83
Candidats admissibles	86 (31 %)	60 (39%)	25 (30%)	25 (27%)	43 (46%)	26(31%)
Candidats admis	76 (28%)	54 (36%)	17 (20%)	18 (20%)	31 (33%)	13(16%)

Le nombre de candidats présents aux épreuves de 2008 a été relativement faible et représente seulement 67% des inscrits.

**Origine des candidats présents à l'examen (évolution)**

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2008</b>
DGCP	134	85	43	52	53	61
DGI	53	26	18	11	15	
DGDDI	52	25	19	22	13	4
DGCCRF	8	7	3	0	3	2
INSEE	14	3	0	1	3	8
Autres	15	6	2	5	6	8

**Pour 2008, les résultats par Directions sont :**

	Inscrits	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis
DGFIP	88	61	18	8
DGDDI	8	4	3	2
INSEE	11	8	4	2
DGCCRF	5	2	0	0
Autres	11	8	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>123</b>	<b>83</b>	<b>26</b>	<b>13</b>

Les candidats de la DGFIP étaient nombreux à se présenter à cet examen (73% des candidats présents et 62% des candidats reçus). Sur les 61 candidats de cette direction, 54 étaient originaires de l'ex-DGCP.

Pour les candidats présents, la répartition était de 72 % de personnes de sexe masculin et 28 % de personnes de sexe féminin. 44 participants étaient de catégorie A et 39 étaient de catégorie B

Pour les candidats admis, la répartition s'établit à 85 % de personnes de sexe masculin et 15 % de personnes de sexe féminin. 10 d'entre eux étaient de catégorie A et 3 étaient de catégorie B

### **Les épreuves écrites**

Les épreuves écrites se sont déroulées dans de très bonnes conditions le mardi 7 octobre 2008 à l'Espace Charenton ( salle Apollo ) au 3 rue Théodore Hamont à Paris.

	1 <sup>ère</sup> épreuve	2 <sup>ème</sup> épreuve
Nombre de notes <10	52	46
Note maximale	14	14
Note minimale	0	3,5
Moyenne	9,03	9,23

Remarques pour les épreuves écrites :

#### **Pour l'épreuve 1**

- Les plans des copies étaient en général bien indiqués et relativement bien respectés;
- Un manque de connaissance était visible sur le domaine abordé par cette épreuve. Certaines copies étaient franchement trop généralistes et apportaient peu de réponses au sujet qui était posé;
- Des candidats qui n'avaient pas très bien cerné l'énoncé de l'épreuve se sont aventurés sur des thèmes hors sujet;
- De nombreuses conclusions étaient quasiment inexistantes ou apportaient très peu d'éléments nouveaux à la copie.

## Pour l'épreuve 2

- Des candidats ont éprouvé de réelles difficultés à traiter les parties techniques du devoir;
- Pour la partie Architecture, les niveaux étaient très hétérogènes. Certains devoirs présentaient d'excellentes solutions pas forcément très compliquées. De trop nombreux candidats ont perdu des points, soit en présentant des solutions trop simplistes assimilables à des « coquilles vides », soit en élaborant des descriptions tellement complexes qu'elles devenaient incohérentes;
- Les maquettes d'écrans étaient malheureusement bâclées dans certaines copies. C'est vraiment dommage, car de précieux points pouvaient facilement être gagnés sur cette quatrième question;
- Les réponses aux QCM pour les 5 systèmes d'exploitation étaient dans l'ensemble assez moyennes. Des choix pourtant évidents étaient tout de même source d'erreur;
- Une bonne présentation des copies et une écriture lisible valorisait le travail des candidats notamment par l'attribution d'un point du barème.

Le jury avait attribué 4 points sur 20 pour la partie concernant les QCM. Il est rappelé qu'une erreur à une question n'entraînait pas de point négatif, et qu'il ne fallait cocher qu'une seule case par question.

### **Choix des systèmes d'exploitation pour les candidats présents aux épreuves écrites**

Système d'exploitation	Nombre de candidats	Note moyenne à l'épreuve 2
GCOS7	8	8,38
LINUX	25	8,86
MVS	5	8,80
UNIX	26	9,56
Windows	19	9,76

## **L'épreuve orale**

Les 5 membres du jury présents à l'épreuve orale étaient issus de la DGFIP, de la DPAEP, de la DGCCRF et du HFDS.

Parmi les 26 candidats admissibles, 24 se sont présentés à l'épreuve orale d'admission qui s'est déroulée à l'immeuble ATRIUM, 5 place des Vins de France à PARIS du 15 au 17 décembre 2008.

	Epreuve orale
Nombre de notes <10	11 + 2 absents
Nombre de notes >=13	5
Note maximale	16
Note minimale	8
Moyenne	10,63

Après tirage au sort de deux questions, les candidats devaient en choisir une. Le jury conseillait aux candidats de faire leur exposé en une dizaine de minutes.

Parmi les sujets tirés au sort, quelques thèmes avaient la préférence des candidats :

- La gestion des utilisateurs
- Comment assurer la qualité d'une application
- Les systèmes d'information répartis
- La documentation applicative

et d'autres étaient plus fréquemment rejetés:

- Logiciels libres ou solutions propriétaires
- Les annuaires
- Le système d'exploitation sur le serveur
- La sécurité informatique et internet

Pour l'épreuve orale, le jury a noté que :

- Les niveaux des candidats étaient très variables et deux candidats ont fait une excellente prestation.
- Pour les candidats ayant obtenu une note inférieure à 10, les exposés étaient en général trop simplistes ou trop creux pour le niveau attendu de PSE-CRA. Les discussions avec le jury faisaient souvent ressortir de graves lacunes parfois inquiétantes (ignorer à quoi correspond l'IP, ignorer ce qu'est un NOS qui fait pourtant un titre entier du fascicule 4 de l'IGPDE, ...)
- Les candidats avaient en général fait leur exposé en 10 minutes et le plan annoncé était souvent bien respecté.
- Le jury encourage les candidats à bien se documenter sur les éléments essentiels liés aux fonctions de PSE-CRA. Ils doivent pouvoir apporter des réponses qui ne soient pas trop généralistes sur les sujets essentiels et ne pas répondre par des simples Oui ou Non.

### **Conclusion :**

Si les niveaux des candidats étaient relativement hétérogènes, le jury a remarqué que visiblement quelques candidats ne s'étaient pas ou insuffisamment préparés aux épreuves. Il est donc vivement conseillé aux futurs candidats à l'examen professionnel de PSE-CRA de s'inscrire à la préparation à distance et, si possible, de suivre les formations et entraînements proposés par l'IGPDE.

Le jury félicite ses interlocuteurs du bureau 1C de la DPAEP pour la qualité de l'organisation des épreuves écrites et orales.